

S.I.V.O.M "COMMUNAUTE DU BRUAYISIS"

Procès Verbal

du Bureau Syndical du 24 mars 2021

Le vingt-quatre mars deux mille vingt et un à dix-huit heures trente,

Le **BUREAU SYNDICAL** s'est réuni, en la salle André Mancey de DIVION sous la Présidence de **Monsieur Lelio PEDRINI, Président.**

Etaients présents

- ✓ Mme Véronique CLERY, Vice-Présidente, déléguée de la Commune d'AUCHEL
- ✓ M. Gabriel BELAMIRI, Vice-Président, délégué de la Commune de BARLIN
- ✓ Mme Odile LECLERCQ, déléguée de la Commune de BEUGIN
- ✓ M. Ludovic PAJOT, délégué de la Commune de BRUAY-LA-BUISSIERE
- ✓ M. Ludovic IDZIAK, Vice-Président, délégué de la Commune de CALONNE-RICOUART
- ✓ Mme Marie-Paule QUENTIN, déléguée de la Commune de CAMBLAIN-CHATELAIN
- ✓ Mme Anne-Sophie COLLIEZ, Vice-Présidente, déléguée de la Commune de CAUCHY-A-LA-TOUR
- ✓ M. Marc LHERBIER, délégué de la Commune de CAUCOURT
- ✓ M. Jacky LEMOINE, Vice-Président, délégué de la Commune de DIVION
- ✓ Mme Elise CUVILLIER, déléguée de la Commune d'ESTREE-CAUCHY
- ✓ M. Jean-Pierre BEVE, Vice-Président, délégué de la Commune d'HERSIN-COUPIGNY
- ✓ M. Maurice LECOMTE, délégué de la Commune d'HESDIGNEUL-LES-BETHUNE
- ✓ M. Maurice LECONTE, délégué de la Commune d'HOUCHIN
- ✓ Mme Joelle ALLEMAN déléguée de la Commune de LA COMTE
- ✓ M. Marcel PRUVOST, délégué de la Commune de MAISNIL-LES-RUITZ
- ✓ M. Eric EDOUARD, délégué de la Commune de MARLES-LES-MINES
- ✓ Mme Marie-Claude STANISLAWSKI, Vice-Présidente, déléguée de la Commune de REBREUVE-RANCHICOURT
- ✓ M. Jean-Pierre SANSEN, maire de la Commune de RUITZ

Etait absente et avait donné pouvoir

- ✓ Mme Marie-Claire HAY, déléguée de la Commune d'OURTON

Etaients excusés

- ✓ M. Dany CLAIRET, Vice-Président, délégué de la Commune de FRESNICOURT-LE-DOLMEN
- ✓ Mme Annie ADANCOURT, déléguée de la Commune de RUITZ

Etaients absents

- ✓ M. Jean-Pierre CLEMENT, délégué de la Commune de BAJUS
- ✓ M. Jean-Pierre DELATTRE, délégué de la Commune de GAUCHIN-LE-GAL

- ✓ Mme Sylvie DEMONCHAUX, déléguée de la Commune d'HAILLICOURT
- ✓ M. Jean-Luc LECLERCQ délégué de la Commune d'HERMIN
- ✓ Mme Isabelle LEVENT, Vice-Présidente, déléguée de la Commune d'HOUDAIN
- ✓ Mme Marie Josèphe DELANNOY, déléguée de la Commune de LOZINGHEM

- **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**
M. Ludovic PAJOT est désigné secrétaire de séance
- **ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 5 FEVRIER 2021**

QUESTIONS SOUMISES A LA DECISION DU BUREAU SYNDICAL

POLE SOCIAL

01) SERVICE ACTION SANTE - DEPOT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU BUREAU DES POLITIQUES DE SECURITE ET DE PREVENTION (PDASR 2021 (Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière))- ENCAISSEMENT DE RECETTE

La Maison Intercommunale de Prévention et de Promotion de la Santé (MIPPS) a déposé dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR), une demande de subvention afin de proposer des actions de sensibilisation au risque alcool/route.

Les actions proposées s'inscrivent dans les missions portées par le collectif prévention et prise en charge des addictions co-animé par la MIPPS et le CSAPA du Jeu de Paume. Elles s'appuieront sur le partenariat local et permettront de promouvoir la collectivité à travers des actions de proximité.

Le montant de la subvention demandée s'élève à 8 535 euros.

Autorisez-vous, Monsieur le Président l'encaissement de la subvention, après retour du financeur ?

AVIS DU BUREAU SYNDICAL : favorable à l'unanimité

02) SERVICE ACTION SANTE -- DEPOT D'UN DOSSIER DE DEMANDE SUBVENTION AUPRES DES SERVICES DE L'ETAT - ENCAISSEMENT DE RECETTE

La Maison Intercommunale de Prévention et de Promotion de la Santé a déposé dans le cadre de l'appel à projet Politique de la Ville 2021, une demande de subvention afin d'accentuer sa politique de prévention et de promotion de la santé au plus proche des habitants dans les quartiers Politique de la Ville du Bruaysis sur les axes suivants :

- *La vie affective et sexuelle*
- *La prévention et la prise en charge des addictions*

Les actions proposées s'appuieront sur le travail des deux adultes relais médiateurs santé et des différents partenaires de la MIPPS ainsi que dans la continuité des actions menées en 2019 et 2020.

Le montant de la subvention demandée s'élève à 9 021,6 €, soit 50% du budget total du projet (18 043,20 €).

Le comité des financeurs a décidé d'accorder une subvention d'un montant de 6 164 € au titre de l'ANCT (agence nationale de la cohésion des territoires)

Autorisez-vous, Monsieur le Président l'encaissement de la subvention ?

AVIS DU BUREAU SYNDICAL : favorable à l'unanimité